

# PREMIÈRES SYNTHÈSES

## EMBAUCHES, MÉTIERS ET CONDITIONS D'EMPLOI DES JEUNES DÉBUTANTS

Les jeunes débutants s'insèrent dans un nombre limité de professions : enseignants, vendeurs, secrétaires... Plus que l'expansion des métiers, ce sont les départs à la retraite qui permettent de leur libérer des postes. Le risque de chômage est faible dans les métiers de la santé ou de l'enseignement. Les conditions d'emploi - type de contrat de travail, temps partiel et salaires - varient fortement suivant les professions. La qualité de l'insertion professionnelle est très liée aux conditions d'accès à la profession : plus il est réglementé par un examen, plus les conditions d'insertion et d'emploi apparaissent favorables.

L'allongement de la période de transition entre la scolarité et l'insertion dans une profession choisie par le jeune, avec des phases de chômage et d'emploi à durée limitée, rend plus complexe l'analyse des métiers sur lesquels ils peuvent s'insérer. Le métier du premier emploi n'est pas toujours celui qu'obtient le jeune au bout de quelques années. Pour cette raison, et pour disposer d'un nombre suffisant d'observations, on s'intéresse ici aux emplois occupés en mars 1995 par des jeunes ayant achevé leurs études au cours des trois années précédentes. Ils étaient 1 140 000 dans cette situation à cette date, ce qui correspond à un flux d'embauches annuelles de jeunes débutants de l'ordre de 400 000, soit un huitième des embauches.



Encadré 1

## LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

La nomenclature des métiers et professions par « famille » (84 familles professionnelles regroupées, 224 familles détaillées) résulte de rapprochements entre deux grandes nomenclatures : les professions et catégories sociales (PCS) utilisées par l'INSEE d'une part, et le « Répertoire opérationnel des métiers et des emplois » (ROME) de l'ANPE d'autre part. Les rapprochements sont effectués selon trois principaux critères :

- le contenu du travail (fonction, savoirs mobilisés, expérience),
- la mobilité professionnelle (proximité de métiers entre lesquels circulent les individus),
- la formation, considérée comme constitutive d'une identité professionnelle.

Les familles professionnelles sont regroupées en « domaines professionnels ». A la différence du secteur d'activité, qui indique l'activité économique de l'employeur, familles et domaines se réfèrent à l'activité des individus (par exemple, les comptables, relevant du domaine « administration, gestion », peuvent occuper des emplois situés dans divers secteurs d'activité).

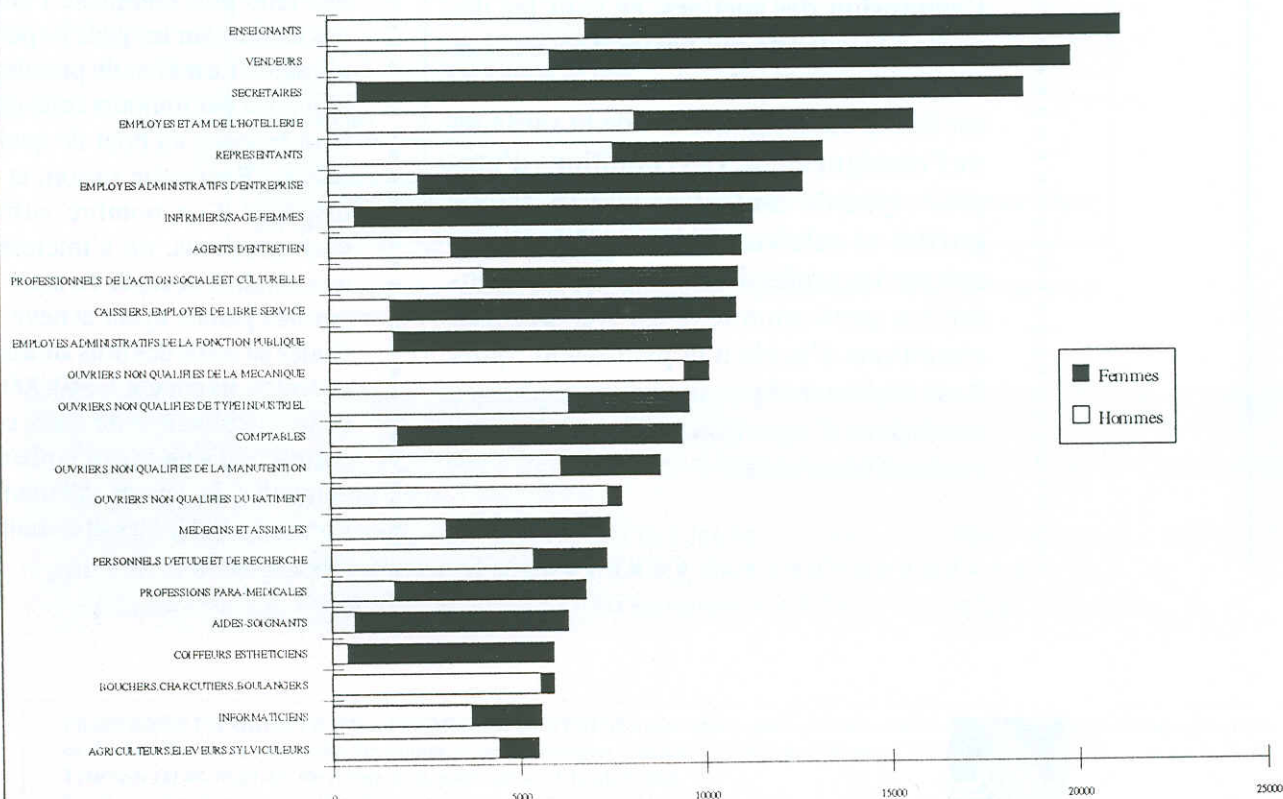
Les familles professionnelles constituent un outil d'analyse de la relation entre formation et emploi ; elles permettent de repérer les emplois susceptibles d'offrir des débouchés, et de mieux comprendre le fonctionnement du marché du travail, en permettant de relier les statistiques de l'emploi à celles des demandes d'emploi.

## Les deux tiers des jeunes débutants vont vers une vingtaine de métiers

Une vingtaine de familles professionnelles (encadré 1) occupent les deux tiers de ces jeunes débutants (graphique 1), et quinze familles dominantes en accueillent la moitié; cette concentration est plus forte que celle observée pour l'ensemble de la population active (graphique 2). Par ordre d'importance relative, arrivent en premier les métiers d'enseignants, de vendeurs, de secrétaires, d'employés de l'hôtellerie et de représentants : à elles seules, ces cinq familles professionnelles regroupent près du quart des emplois. Les métiers industriels n'en représentent que 13 % : ce sont en général des emplois d'ouvriers non-qualifiés.

Au cours des cinq dernières années, les opportunités d'emploi pour les débutants ont particulièrement augmenté dans les professions de représentants et de caissiers

Graphique 1  
Recrutements annuels de jeunes débutants



Source : Enquête emploi de 1993 à 1995. Champ : jeunes actifs occupés ayant achevé leurs études depuis moins de 3 ans.

